

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2016

Présents :Stéphane Ginevra, Samuel M.rin, Capucine Malbrain, Valentine Rigaud,Raoul Teyssier, Guy Vernet, Martine Duffaud, Elodie Coudéne, Thierry Dufau, Mathieu Coquerel

Secrétaire de séance : Martine Duffaud

Claude Etienne ayant donné sa démission de conseiller, le conseil municipal fonctionne avec 9 conseillers et M. le Maire

POINT SUR L'ADRESSAGE

La première réunion a eu lieu le 27 septembre avec la société Rochetaillée qui aide à la réalisation de l'adressage. Le groupe qui s'est mis en place pour travailler sur les plans et nommer les voies de la commune est rassemble 6 personnes. Une consultation informelle des habitants est en cours

La prochaine réunion aura lieu le 13 octobre, puis une autre le 25 octobre avec M. Garcia de la société Rochetaillée.

POINT BUDGET

Le budget de la commune est restreint. L'achat de l'épaveuse et les travaux sur la route de Barrau ont creusé le budget.

Le remboursement anticipé de l'emprunt du Crédit Agricole n'est pas terminé, la commune a un litige sur l'indemnité due pour le rachat du prêt.

TRANSPORT SCOLAIRE

M. Le Maire demandera l'extension du transport scolaire jusqu'à Aubignas ou sinon jusqu'à la Gonthier, ainsi que la définition d'un nouvel arrêt au Moulin.

PLAN COMMUNAL DE SECOURS

La commission infrastructure élaborera la plus rapidement possible ce plan, c'est une obligation pour chaque commune d'avoir un plan communal de secours

ACCESSIBILITÉ DE LA SALLE POLYVALENTE

La préfecture demande un plan d'accessibilité aux personnes en situation de handicap à la salle polyvalente pour la fin de l'année. Tous les bâtiments recevant du public doivent être accessibles. Plusieurs possibilités s'offrent, dont une route d'accès au-dessus de la départementale, dont le coût doit être étudié précisément, cela suppose l'achat d'une douzaine de parcelles. Les plans élaborés pour le projet d'école dans la salle polyvalente peuvent apporter un éclairage utile. On pourra aussi comparer le coût d'une route à celui de la construction d'une nouvelle salle, dans ce cas il faudra décider du devenir du bâtiment actuel.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DÉSENCLAVEMENT DU VILLAGE DE MARDI 4 OCTOBRE

Raoul Teyssier fait part au conseil des travaux de la commission, le projet de désenclavement du village doit être présenté à Epora, qui se chargerait de mener à bien le projet, pour restituer à la commune au maximum 6 ans plus tard les terrains viabilisés.

Le conseil prend connaissance du projet de réhabilitation de l'usine de pont de Veyrière.

Le projet est porté par une association d'artistes, d'architectes et d'artisans. Des logements, des ateliers, une salle de spectacle pourraient voir le jour si le projet aboutit.

QUESTIONS DIVERSES

M. Bruyat au nom de l'association « pas de côté » demande à utiliser la salle polyvalente pendant une semaine, il organisera des conférences sociologiques et philosophiques ouvertes à tous.

Le conseil donne son accord pour prêter la salle à l'association « pas de côté »

Formation CACES

Hubert Carpentier fera cette formation le 5 décembre avec 3 ou 4 autres personnes pour en réduire le coût.

Adhésion à fréquence 7 la radio, la cotisation à la radio locale sera payée rapidement

Un spectacle sera offert en janvier aux enfants de la commune.

Communication d'une habitante de Chirols. La commune doit bannir le désherbant à base de glyphosate sur son territoire, c'est un produit très dangereux pour la santé des humains et très dangereux aussi pour la nature en général. Cette proposition est approuvée, les employés municipaux devront trouver d'autres moyens de désherber les bords et les milieux de route

La séance est close à 22H20

Le prochain conseil se tiendra le 8 novembre à 18H